

**MINISTÈRE DE L’AGRO-INDUSTRIE ET DE LA SECURITÉ ALIMENTAIRE**

**COMMUNIQUÉ**

**Plan d’assistance financière pour la protection des fruits : Saison 2021-2022**

Le Ministère de l’Agro-Industrie et de la Sécurité Alimentaire informe les planteurs de fruits (letchis, mangues, longanes et fraises) et le public en général que le Plan d’assistance financière pour l’achat de filets de protection pour la saison 2021-2022 est effectif du
**27 septembre 2021 jusqu’au 08 octobre 2021**.

Ce plan vise à encourager l’achat de filets pour protéger les fruits contre les attaques des oiseaux et des chauves-souris.

Les bénéficiaires potentiels auront droit à une subvention de 75% sur le coût des filets pour couvrir un maximum de 5 arbres fruitiers pour les arrière-cours et 60 pour les vergers, suivant le principe du premier venu premier servi.

Seules les demandes de ceux n’ayant pas pris avantage dudit plan d’assistance financière durant les deux dernières années seront considérées. Chaque bénéficiaire aura droit à une seule demande. Les filets devront être placés sur les arbres une fois que les fruits auront atteints un diamètre de plus de 5 mm.

Ceux désirant prendre avantage de cette aide doivent se munir de leur carte d'identité et d’une facture (CWA/CEB etc.) comme une preuve d’adresse.

Pour plus de renseignements et autres conditions y relatives, ceux intéressés doivent contacter les officiers du FAREI sur les numéros ci-dessous, les jours de semaine de 09:00 à 15:00 heures. Les formulaires de demande pour ce plan d’assistance sont disponibles sur le site web du ministère <https://agriculture.govmu.org> ou celui du FAREI https://farei.mu et
 sur place.

1. Mapou Model Farm (Tel. No. 266 2087)
2. Flacq Model Farm (Tel. No. 413 8125)
3. Rivière des Anguilles Demonstration Centre (Tel. No. 626 2554)
4. Plaisance Demonstration Centre (Tel. No. 637 8112)
5. Vacoas – Sub Office (Tel. No. 606 3087)
6. St Pierre Extension Office (Tel. No. 433 9350)

**Date: 27 septembre 2021**